

Conseil municipal



Conseil municipal

Les membres du Conseil Municipal sont convoqués dans la Salle des Conseils, Avenue St Roch qui aura lieu le : **24 Mai 2022** à 20 heures - Réunion ouverte au public - au cours de laquelle seront examinés les dossiers suivants :

FINANCES

- COMPTES DE GESTION 2021 DES 4 BUDGETS : Principal – Assainissement – Espace des Clarisses et Régie Culturelle,
- COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 DES 4 BUDGETS : Principal – Assainissement – Espace des Clarisses et Régie Culturelle,
- AFFECTATION DES RESULTATS DES 4 BUDGETS : Principal – Assainissement – Espace des Clarisses et Régie Culturelle,
- BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 : Budget Principal,
- BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 : Assainissement,
- BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 : Espace des Clarisses,
- BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 : Régie Culturelle,
- Encaissement d'un don de l'Association «Les Amis de la Chapelle de Mazerettes»,
- Mise en place du prélèvement automatique pour paiement de toutes les factures,
- Projet de signature d'une convention de servitude de passage avec ENEDIS,
- Projet de cession d'une parcelle située Résidence Jean Bazillac,
- Projet de SKATEPARK,
- Projet de dépôt des archives anciennes aux Archives Départementales du Gers

RESSOURCES HUMAINES

- nouveau régime d'autorisations spéciales d'absences,
- élections professionnelles : mise en place d'un CST commun avec les CCAS,
- élections professionnelles: détermination du nombre de représentants du personnel

Information municipale

Questions orales des Conseillers Municipaux